

Conception universelle de l'apprentissage

Les principes de conception universelle de l'apprentissage sont des éléments fondamentaux de toute planification de l'enseignement. L'enseignement, les écoles, les salles de classe, les programmes d'études et le matériel fondés sur les principes de conception universelle de l'apprentissage offrent à tous les élèves l'accès aux ressources qu'il leur faut, quelle que soit la diversité de leurs besoins d'apprentissage.



Pour en savoir plus, consulter *À l'appui des écoles favorisant l'inclusion : Un manuel pour les orthopédagogues des écoles du Manitoba* disponible à www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/soutien/orthopedagogues/index.html.

Appuyer la diversité

Les pratiques inclusives suivantes appuient la diversité :

- connaître ses apprenants; approfondir sa compréhension personnelle des cultures, des langues et des histoires de ses élèves;
- s'efforcer d'inclure des images, des ressources, des sites Web, entre autres, représentatives et inclusives de la communauté d'apprenants;
- utiliser et favoriser un langage respectueux et inclusif;
- construire intentionnellement des milieux d'apprentissage sûrs et accueillants; offrir aux élèves de nombreuses possibilités de collaborer et de se communiquer;
- donner aux élèves du temps pour se connaître en tant qu'apprenants; reconnaître et célébrer les intérêts et les points forts des élèves; aider les élèves à repérer leurs points à améliorer;
- donner aux élèves les possibilités de partager leurs cultures et leurs perspectives;
- donner à chaque élève le choix de « ne pas participer » ou « de sortir » lorsqu'on invite les élèves à des séances de discussions ou d'activités de groupe qui nécessitent le partage d'idées ou d'opinions; donner aux élèves des possibilités d'activités de remplacement;
- donner la possibilité aux élèves de s'exprimer et de réfléchir sur leur apprentissage dans leur langue première.



Pour en savoir plus, consultez les ressources suivantes :

- *Tenir compte de la diversité religieuse dans les écoles du Manitoba : Un guide pour les éducatrices et les éducateurs (2018)*
www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/appui/diversite_religieuse/index.html
- *Écoles sûres et accueillantes : Une approche de planification à l'échelle de l'école pour favoriser la sécurité et l'appartenance*
www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/enfdiff/approche_plan/index.html
- *Soutien aux élèves transgenres ou d'une diversité de genres dans les écoles du Manitoba*
www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/appui/transgenre/index.html



Appuyer la réglementation

Les pratiques suivantes favorisent le processus d'autoréglementation :

- s'assurer que les attentes favorisent le développement;
- commencer chaque journée scolaire avec du mouvement;
- prévoir des pauses dans l'horaire de la classe et tenir compte :
 - de l'âge de l'enfant en planifiant la durée des périodes de travail;
 - des activités préférées;
 - des types et de la fréquence des pauses : récréations et pauses mentales entre les tâches scolaires;
- être conscient des facteurs tels que le stress, la fatigue et les besoins socioaffectifs qui peuvent influencer sur le nombre de pauses requises;
- séparer le lieu de pause du lieu de travail;
- s'assurer que les routines de classe sont claires et cohérentes;
- établir un plan visuel;
- apprendre aux élèves à reconnaître leur état interne et à y répondre;
- enseigner aux élèves les stratégies pour rendre leur esprit et leur corps prêts à apprendre.



Appuyer le développement langagier et communicationnel

Les pratiques suivantes favorisent le développement langagier et communicationnel :

- utiliser des aides visuelles : compléter l'information auditive avec le visuel (images ou écrits) afin d'aider à comprendre les attentes;
- donner des directives courtes, simples et concrètes;
- répéter et reformuler l'information afin de favoriser la compréhension et le maintien des acquis;
- procéder à la vérification de la compréhension : demander aux élèves de paraphraser ce qu'on leur a dit afin de vérifier leur niveau de compréhension;
- donner des choix : si les élèves ont de la difficulté avec les questions ouvertes, les aider en leur proposant des questions à choix multiples afin de leur simplifier la tâche;
- donner accès aux ressources technologiques : s'assurer que les élèves ont accès aux technologies d'assistance pour les aider en lecture (compresseur de texte, logiciel de lecture à haute voix, etc.), écriture (logiciel parole-texte, aide-correcteur, etc.) et en communication (système de communication augmentée, entre autres);
- enseigner le vocabulaire au début des leçons afin d'aider les élèves à participer et à avoir des contextes pour le cours.



Appuyer les élèves ayant une vision faible

Les pratiques suivantes aident les élèves ayant une vision faible :

- déterminer quel est le format ou le moyen que l'élève préfère pour accéder aux documents (p. ex., texte en gros caractères, version électronique, fichier audio);
- tenir compte des facteurs suivants lorsqu'on utilise les documents papier et les documents en gros caractères :
 - taper en noir sur fond blanc, de préférence à double interligne;
 - s'assurer que les documents à distribuer ne contiennent pas la pollution ou des distractions visuelles;
 - utiliser une police de caractères courante Roman sans empattement telle que Arial;
 - faire l'espacement entre les lettres, les caractères et les lignes;
 - reproduire les images accompagnant les textes en couleurs et en format élargi;
- prolonger le délai donné pour terminer les devoirs;
- réduire le nombre de questions posées;
- encourager les élèves à faire des commentaires sur la lisibilité des documents qu'ils reçoivent.



Pour en savoir plus, consulter les ressources suivantes :

- *Services aux élèves aveugles ou malvoyants*
www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/enfdiff/serv_aveugle/index.html
- *À l'appui des écoles favorisant l'inclusion : Évaluation pédagogique : Aspects à prendre en compte dans le cas d'élèves aveugles ou malvoyants*
www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/enfdiff/appui_inc/index.html



Soutien aux élèves sourds ou malentendants

Les pratiques suivantes aident les élèves sourds ou malentendants :

- parler naturellement et clairement;
- s'assurer de ne rien avoir sur le visage (p. ex., microphones, livres, mains);
- vérifier fréquemment la compréhension;
- encourager les élèves à poser des questions s'ils ont besoin d'éclaircissement;
- donner du temps additionnel pour traiter l'information auditive ou visuelle interprétée en langage gestuel américain (ASL);
- répéter les commentaires ou les questions des autres élèves afin d'être sûr qu'ils sont clairs;
- utiliser des repères visuels.



Pour en savoir plus, consulter les ressources suivantes :

- *Guide des ressources destinées aux enseignants : soutien aux élèves sourds ou malentendants*
www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/enfdiff/sourds/guide_res_ens/index.html
- *Supporting Students Who Are Deafblind: A Handbook for Teachers*
(en anglais seulement)
www.edu.gov.mb.ca/k12/docs/support/deafblind/index.html



Soutien aux élèves bénéficiant d'une planification axée sur l'élève ou d'un plan éducatif personnalisé

Les pratiques suivantes aident les élèves bénéficiant d'une planification axée sur l'élève ou d'un plan éducatif personnalisé :

- donner la possibilité aux élèves de participer de façon significative à l'expérience de collectivité et d'apprentissage de salle de classe en ligne;
- collaborer avec les parents, les tuteurs ou les gardiens d'enfant pour prioriser des résultats d'apprentissage dans chaque domaine pertinent du plan éducatif personnalisé de l'élève;
 - s'assurer que le plan éducatif personnalisé de l'élève pour l'apprentissage à la maison est accessible et pertinent et peut être appuyé par les parents, les tuteurs ou les gardiens de l'enfant;
- collaborer avec les membres de l'équipe des services aux élèves de l'école et de celle de la division scolaire de l'élève pour déterminer comment les résultats d'apprentissage spécifiques de l'élève seront appuyés à distance en physiothérapie, ergothérapie, thérapie orthophonique, psychologie, travail social, etc.;
- s'assurer qu'on a prévu que les élèves vont participer à l'enseignement synchrone dispensé par l'enseignant, avec leur communauté de salle de classe en ligne;
 - collaborer avec les parents, les tuteurs ou les gardiens d'enfants pour appuyer la participation à l'enseignement synchrone en ligne pour l'élève en fonction des capacités développementales et des besoins des élèves;
- s'assurer que l'enseignement en ligne est différencié afin de permettre aux élèves de démontrer leur apprentissage au regard de ce qui est présenté dans les résultats d'apprentissage spécifiques de l'élève en littératie, numératie, choix, communication, etc. en enseignement synchrone dispensé par l'enseignant;
- donner aux parents, tuteurs ou gardiens d'enfant des directives concernant le suivi de l'engagement ou la réalisation des tâches de l'élève;
- créer des programmes quotidiens ou hebdomadaires pour appuyer les routines, faire régulièrement des révisions et des mises à jour pour répondre aux besoins émergents;
- intégrer les activités de pleine conscience et de bien-être dans les programmes quotidiens;
- dans le plan spécifique à l'élève, inclure toute réduction ou tout changement de journée scolaire pour les élèves qui font l'apprentissage à domicile (c.-à-d., inclure un plan quotidien).